



**JOURNÉE DE FORMATION
ORGANISÉE LE 19 mars 2021**

**Lieu : Salle communale (face Mairie)
64190 NARP
Les énergies renouvelables :
Enjeux de développement et acceptabilité des projets**

**Les conditions d'organisation de la journée
pourront évoluer en fonction des contraintes sanitaires**

De 09h00 à 15h30

**Le thème de cette formation plénière est issu de la convention signée notamment par
le TA de PAU, la DREAL Aquitaine et la CCEAG.**

- 8h30/9h00** Café d'accueil (sous réserve d'absence de contraintes sanitaires)
- 9h00/09h15** Ouverture de la journée par le Président de la CCEAG - Daniel DECOURBE
- 9h15/10h** Le cadre national des politiques de développement des énergies renouvelables
- DDTM 64 Marie-Françoise Sérée - Energies renouvelables : Objectifs nationaux, régionaux, chiffres clefs 2018 pour la Nouvelle Aquitaine
- 10h/10h15** Pause
- 10h15 – 11h15 : Energies renouvelables, documents de planification**
- DDTM 64 Marie-Françoise Sérée : Energies renouvelables et documents de planification (PLUi, PCAET) - Opportunités et principaux freins
- 11h15 – 12h30 : Projets de méthanisation et acceptation par le public**
- APESA Magali Silva : Genèse des conflits autour des projets de méthanisation et bonnes pratiques de concertation
- 12h30 – 13h30 Déjeuner (panier-repas à Narp).**
- 13h30 -14h30 : Retours d'expérience sur un territoire TEPCV**
- Commune d'Oloron Charlotte Lefevre : Territoire à énergie positive pour la croissance verte, et développement des énergies renouvelables
- 14h30 – 14h45 – Pause**
- 14h45 – 15h30 : Retours d'expérience projets de centrales photovoltaïques**
- Témoignage d'un porteur de projet – QUADRAN Simon Thomann

Date limite d'inscription pour la formation et le repas : le 12 mars 2021

Le panier-repas (13€) devra être réglé en arrivant par chèque uniquement. Tout repas réservé devra être payé. Au-delà de cette date aucune inscription pour le repas ne sera prise en compte.

L'équipe de formation de la CCEAG